

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE SUCCESSION

Prenez avis que madame Marie-Blanche Hamel, en son vivant résidant et domiciliée au 324, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1J7, est décédée le 10 novembre 2020. Le liquidateur de la succession, monsieur Philippe Bertrand, a procédé à l'inventaire des biens de la défunte, conformément à la loi. Toute personne ayant un intérêt suffisant peut consulter cet inventaire sur rendez-vous seulement à l'étude de Me Maryline Lefebvre, notaire située au 200, rue Commerciale, bureau 202, Donnacona (Québec) G3M 1W1, téléphone : 418 285-3000, courriel : marylinelefebvre@notarius.net.

Donné ce 2 août 2021

AVIS PUBLIC

Ministère de la Culture et des Communications

AVIS DE CLASSEMENT D'UN BIEN PATRIMONIAL CALVAIRE DU BAS-DE-SAINTE-ANNE (SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE)

La ministre de la Culture et des Communications, M^{ME} NATHALIE ROY, donne avis :

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le patrimoine culturel*, elle classe ce bien comme immeuble patrimonial :

Le calvaire du Bas-de-Sainte-Anne, aussi connu sous le nom de calvaire Hubert-Mayrand, sis au 1287, boulevard De Lanaudière (route 138), dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, sur le terrain connu et désigné comme étant le lot QUATRE MILLIONS CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE SIX CENT QUARANTE-CINQ (4 175 645) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

Le calvaire du Bas-de-Sainte-Anne présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Érigé en bordure de l'ancien tracé du chemin du Roy, il témoigne d'un pan de l'histoire paroissiale de Sainte-Anne-de-la-Pérade tout en étant associé à une famille importante de la région, les Tessier. Le calvaire est construit par un groupe de paroissiens mené par Onésime Trottier et Aphrodis Mayrand pour remplacer une croix de chemin. Mayrand avait d'ailleurs fait la promesse d'ériger un calvaire si son souhait de se trouver une nouvelle épouse se réalisait. Il se marie en secondes noces le 17 février 1890 avec Elmire Germain. La construction du calvaire est financée grâce à des représentations théâtrales et à des soirées musicales organisées par les paroissiens. En 1893, le calvaire est érigé sur le terrain du cultivateur Alphonse Tessier, père de Mgr Albert Tessier, dont Aphrodis Mayrand est le parrain. Le monument est béni le 9 juillet 1893 par l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Louis François Laflèche, originaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

Le calvaire présente aussi un intérêt patrimonial pour sa valeur artistique. Le corpus est sculpté par Louis Jobin, qui compte parmi les statuaires les plus réputés de l'histoire du Québec. Le Christ en croix constitue l'un des thèmes les plus représentés dans l'œuvre de cet artiste reconnu pour sa production religieuse. Pour ce calvaire, Jobin crée une sculpture au visage expressif et aux détails anatomiques réalistes. L'édicule en bois de plan carré, coiffé d'un toit en pavillon couvert de tôle et surmonté d'une croix, constitue aussi une œuvre de menuiserie soignée. À l'intérieur, le plafond lambrissé de planches peintes de couleur bleu ciel et orné de rosaces aux angles est caractéristique de ce genre de construction;

Le calvaire présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur ethnologique. Il témoigne d'un courant de dévotion envers les images du Christ souffrant ou mort qui a marqué la population du Québec au XIX^e siècle. L'intérêt grandissant des fidèles pour les expressions dramatiques de la Passion et de la crucifixion suscite la création de nombreux calvaires extérieurs, qui s'ajoutent aux croix de chemin à partir des années 1850. Les calvaires appellent à la dévotion et, devant eux, les passants se signent, saluent, soulèvent leur chapeau ou encore s'arrêtent pour une prière. Ce monument sert également de lieu de rassemblement populaire lors des temps forts de l'année liturgique. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les familles du rang du Bas-de-Sainte-Anne se rassemblent au calvaire pour les prières quotidiennes du mois de Marie, en mai, et du mois du Sacré-Cœur, en juin. Par la suite, le calvaire est un lieu de rassemblement pour la neuvaine de sainte Anne, en juillet. Le calvaire du Bas-de-Sainte-Anne évoque d'anciennes dévotions et constitue un élément significatif du patrimoine religieux québécois.

La ministre de la Culture et des Communications donne également avis :

QUE la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de ce bien patrimonial sont d'intérêt public;

QUE ce classement prend effet à compter du 8 décembre 2020, date à laquelle l'avis d'intention de procéder au classement du bien patrimonial a été transmis;

QUE ce bien patrimonial classé sera inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec.

Fait à Québec, ce 22 juillet 2021.

La ministre,
NATHALIE ROY



Maison d'aide

La Villa St-Léonard de Portneuf

8018.3971

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

qui se tiendra le mardi 31 août 2021 à 19h00 par vidéoconférence.

Bienvenue à tous les membres

Il y aura présentation des états financiers et des chiffres du rapport d'activités de 2020-2021. Veuillez noter que les frais d'inscription pour les nouveaux membres sont de \$ 5.00

Inscription pour participation

Pour pouvoir rejoindre la vidéoconférence, vous devrez vous inscrire par téléphone avant 15h le 27 août auprès de Mme Nathalie Germain entre 9h et 16h au numéro 418 337-8808 ou au 1 800 550-8808

Centre d'hébergement et d'accompagnement spécialisé en toxicomanie
(alcool, drogues et médicaments)